

# 10<sup>e</sup> Festival du jeu d'échecs d'Ille-sur-Têt

## Règlement des tournois lents, homologués FIDE

L'association « Echecs en Têt » organise les 21 et 22 mai 2022 deux tournois d'échecs homologués FIDE réservés aux joueurs dont le classement est inférieur à 2400 elo (Tournoi A, N° d'homologation 55655) et inférieur à 1500 elo (Tournoi B, N° d'homologation 55656) dans les locaux de la salle « La Catalane » à Ille-sur-Têt.

### Article 1 :

Les appariements se font au système suisse, à la cadence de 80' + 10'' / coup dès le premier coup. Le tournoi est réservé aux joueurs ayant un classement inférieur à 2400 ou 1500 elo. Sont pris en compte les elos publiés par la FFE ou la FIDE au 1er mai 2022.

La licence A est obligatoire pour les joueurs français.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (Congrès d'Antalya, 2017). Les appariements sont ceux spécifiques des tournois au système suisse et sont réalisés à l'aide du logiciel PAPI. Sont appariés à la première ronde tous les joueurs présents à l'heure prévue pour la ronde et ayant acquitté leurs droits. Le joueur ayant le classement elo le plus élevé joue la première ronde avec les blancs. Si égalité entre plusieurs joueurs, l'ordre alphabétique prévaut.

### Article 2 :

Clôture des inscriptions et pointage : samedi 21 mai à 9h30

Ronde 1 : samedi 21 mai à 10 h

Ronde 2 : samedi 21 mai à partir de 13 h

Ronde 3 : samedi 21 mai à partir de 16 h

Ronde 4 : dimanche 22 mai à 9 h 30

Ronde 5 : dimanche 22 mai à partir de 12 h 30

Ronde 6 : dimanche 22 mai à partir de 15 h 30

Remise des prix dimanche 22 mai vers 18 h 30.

### Article 3 :

Les pendules sont mises en route dès que l'arbitre donne le coup d'envoi de chaque ronde. Un délai d'arrivée de dix minutes est accordé aux joueurs pour chaque partie avant que celle-ci soit déclarée perdue.

### Article 4 :

Droits d'inscriptions : 15 € pour les jeunes, 30 € pour les adultes.

Article 5 :

Les départages se font dans cet ordre : Buchholz tronqué, cumulatif, performance.

Article 6 :

Une commission de litiges est constituée et affichée dès le début du tournoi.

Article 7 :

Le tournoi A est réservé aux joueurs dont le classement elo est inférieur à 2400, le tournoi B est destiné aux joueurs dont le classement est inférieur à 1500. Ces derniers peuvent choisir le tournoi de leur choix.

Prix garantis à la première place dans chaque tournoi si 60 joueurs minimum participent à l'ensemble des deux tournois. Tournoi A : 300 €, tournoi B : 100 €. 80% de droits d'inscription sont reversés aux participants.

La liste des prix est affichée dans l'aire de jeu dès le début de la deuxième ronde.

Le Festival fait partie du Circuit du Roussillon 2021-2022 lui-même doté de 1760 € de prix. Voir : <https://www.cdje66.org/circuit-du-roussillon-2022/>

Article 8 :

Il est rappelé aux joueurs que les téléphones portables doivent être éteints dans l'espace de jeu, toute sonnerie entraîne la perte immédiate de la partie en cours. Les joueurs sont invités à ne pas analyser leurs parties sur place, une salle étant réservée à cet effet.

Article 9 :

Les joueurs sont autorisés à consommer une boisson ou une friandise à leur table de jeu mais celle-ci n'est pas destinée à y faire un repas. Il va de soi que les joueurs laissent leur table débarrassée de tout déchet à la fin de leur partie.

Article 10 :

Les mineurs qui participent aux tournois restent sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Tout comportement nuisant à la quiétude des autres joueurs, ne respectant pas le bon déroulement des tournois, le matériel ou les locaux est sanctionné par l'exclusion immédiate de la compétition.

L'organisateur :

Françoise CARBONELL

L'arbitre (Arbitre Fédéral Open 2) :

Charles LOPEZ (licence H4856)